

Mesdames et Messieurs,

La santé occupe une place très particulière dans le débat public : d'un côté, il s'agit là d'une des priorités des Français. De nombreuses études placent en effet la santé parmi les toutes premières de leurs préoccupations (la 2^{ème} après l'emploi selon un sondage de l'Ifop effectué en mai 2015). Nos concitoyens concentrent aussi une partie de leurs espoirs dans les promesses de la recherche médicale, notamment contre le cancer (une priorité en 2016 pour 20% des Français interrogés au début de cette année).

Dans le même temps, les responsables publics évitent trop souvent ce sujet dont la dimension financière, avec la question du déficit de l'assurance maladie, inquiète nos concitoyens. De leur côté, les médias évoquent la santé surtout à l'occasion de crises retentissantes (médiator, prothèses PIP, accidents lors d'essais cliniques ou épidémies...). Toute la particularité des questions de santé réside précisément dans le fait qu'elles passionnent les Français en même temps qu'elles les inquiètent.

Oui, c'est vrai, la santé représente aussi une série de menaces et de risques qu'il faut mieux prévenir et face auxquels la sphère publique s'est parfois révélée défailante. La santé souffre aussi de sa complexité et du grand nombre de ses acteurs, ce qui aggrave souvent le sentiment anxiogène des Français, lesquels préfèrent ignorer ces difficultés.

C'est notamment le cas de la réforme de la sécurité sociale, dont l'opinion sait qu'elle est indispensable, même si elle en redoute les conséquences en termes de prise en charge.

Face à cette situation, la santé connectée répond à ces deux aspirations des Français. D'une part, les nouveaux objets et applications vont améliorer considérablement la santé des individus, en renforçant la prévention et en apportant des avancées dans le suivi en dehors du cadre hospitalier. D'autre part, cette évolution de la médecine va réorienter les dépenses de santé vers l'innovation, en donnant aux patients les clés de leur responsabilité.

Faire reculer la maladie et mieux vieillir d'un côté ;

Améliorer l'efficacité du financement de notre modèle de protection sociale de l'autre ;

Telles sont les deux promesses de la santé numérique à laquelle les responsables publics doivent travailler d'arrache-pied.

Quelques mots sur les avancées en termes de guérison et de prévention. Nous allons évoquer les nouveaux outils, les tensiomètres et les patchs connectés, les capteurs de sommeil, les lentilles de contact capables de mesurer votre taux de glucose, les balances intelligentes, ou encore les box médicales comme celles de E-Device, qui seront présentées ce matin...

Nous allons aussi évoquer les quelques 150 000 applications qui sont proposées aux mobinautes, et qui sont amenées à être mieux labellisées et catégorisées, entre celles qui font réellement gagner la santé du patient et celles dont le bénéfice médical est faible, voire nul.

Bref, nous allons effectuer un rapide voyage au cœur de ces nouveaux produits de santé qui constituent un levier majeur face aux priorités de santé publique.

Alors qu'aujourd'hui, on consacre à peine 5% des dépenses de santé à la prévention, la santé connectée va demain assurer une meilleure prévention primaire et secondaire.

Je pense aux maladies chroniques comme le diabète, détecté au cours de la jeunesse, dont nous aurons l'occasion de parler avec le projet de pancréas artificiel.

Je pense à toutes ces consultations qui ne sont pas honorées (23 millions, soit près de 9 000 postes de médecins), qui seront évitées grâce à la télémédecine et à un meilleur suivi à distance.

Je pense au dossier médical personnel, qui va enfin pouvoir occuper la place qu'il mérite grâce à l'amélioration de la connexion entre les différents acteurs du parcours de soin des patients (hôpital, médecin traitant, spécialistes, paramédicaux, assurance maladie et complémentaire...).

Oui, la santé connectée va jouer un rôle fondamental dans l'allongement de l'espérance de vie et dans l'amélioration du vieillissement de la population.

Mais si avec la santé numérique, les Français ont l'occasion de vivre mieux, notre modèle de santé peut enfin résoudre l'équation financière qui préoccupe tant nos concitoyens.

Quand on constate que le taux d'inobservance des traitements pour les maladies chroniques, à savoir 60%, induit des coûts pour l'assurance maladie de près de 10 milliards d'euros ;

Quand on constate que l'aboutissement du virage ambulatoire pourrait générer selon la cour des comptes, environ 5 milliards d'euros d'économies par an ;

Quand on constate que les consultations d'intérêt accessoire, c'est-à-dire pour renouveler une ordonnance ou effectuer une visite de routine, coûtent à la solidarité 40 milliards d'euros...

Bref, quand on prend conscience de toutes ces dépenses de santé qui seraient mieux employées dans le financement des innovations de rupture comme l'hépatite C, on se doit d'encourager le développement de la santé connectée.

Cet encouragement, les pouvoirs publics doivent l'assumer en ne perdant pas de vue, à mon avis, 3 enjeux.

Le premier enjeu concerne la dimension économique de ce nouveau secteur.

Ce secteur représente un formidable levier de croissance pour un pays comme la France, qui doit produire beaucoup plus de richesses économiques afin de combler son hyperdette. Dès l'année prochaine, le chiffre d'affaires de la santé numérique va tangenter la barre des 30 milliards d'euros. Dans ce domaine, le rôle du Gouvernement consiste à lever les barrières réglementaires et à coordonner la libération des données de santé afin que des champions de la santé connectée puissent apparaître en France.

On le sait, la maîtrise des données est une clé pour les opérateurs de santé. Face à des géants comme Apple ou Google, les start-up françaises et européennes doivent être aidées, non pas forcément par des subventions ou des aides publiques comme le plan 34 filières d'Arnaud Montebourg, lequel allait certes dans le bon sens, mais par une législation souple et pro-innovation. On le voit dans le taux d'équipement encore faible des Français et dans leur aspiration à développer leur connexion : la France constitue encore aujourd'hui un marché à conquérir. Nous devons donc favoriser les inventeurs nationaux.

Le deuxième enjeu pour les Pouvoirs publics réside dans la régulation et l'évaluation de ce marché en pleine croissance.

Nous le verrons dans la deuxième table ronde de ce forum : s'ils sont prêts à confier leurs données personnelles et à les faire circuler entre les acteurs du parcours de soins, les Français redoutent clairement les abus. Une proportion de patients encore élevée éprouve des inquiétudes quant au respect du secret de leurs données médicales. Nous devons les rassurer, en simplifiant les voies de recours et en développant l'utilisation d'un dossier médical et pharmaceutique lisible.

Je rappelle qu'aujourd'hui, on compte 420 000 dossiers, dont la majorité est inexploitable, contre un objectif de 5 millions en 2013... Nous devons donc nous donner comme priorité le développement d'outils de suivi personnalisés, efficaces, mais aussi remboursés par la sécurité sociale pour les plus modestes, et mieux garantis en termes de confidentialité.

A ce titre, je regrette que la loi Touraine ait négligé à ce point l'open data santé. Ce dernier aurait pu clairement être mis en place dès 2015, en réorganisant le rôle des différents organismes publics et en ouvrant l'accès aux données.

Bien au contraire, le texte du Gouvernement s'est montré si régressif que les journalistes eux-mêmes craignent de ne pouvoir continuer à dresser le classement des hôpitaux en France sur la base de leurs récoltes de données.

L'évaluation des objets de santé connectée doit elle aussi avancer et être facilitée par la puissance publique. Très franchement, dans le domaine du numérique, je ne crois pas beaucoup à un système de validation verticale et administrative, qui viendrait accorder un label 100% public aux innovations de la e-santé. Je crois bien davantage à des démarches privées mais exigeantes et irréprochables dans leur travail. Je crois aussi au jugement des patients et aux avis partagés sur Internet, lesquels sont eux aussi un excellent indicateur à partager.

Sur la certification, nous devrions créer un circuit de label horizontal dans lequel des entreprises pourront se faire le métier, sous le contrôle de l'Agence nationale du médicament et des produits de santé. J'ajoute que, dans ce cadre, il conviendrait de revoir à la hausse les moyens dévolus à l'ANSM.

Enfin, le troisième enjeu relève de la souveraineté numérique. Au-delà du soutien réglementaire, fiscal et financier au secteur, au-delà de l'évaluation et de l'encadrement des nouveaux outils, la e-santé pose aussi une question de sécurité nationale, même si elle ne paraît pas essentielle de prime abord. Je veux

parler par exemple du piratage de pacemakers à distance ou de la paralysie des systèmes d'informations médicaux. A l'heure où la prise en compte de la menace terroriste est omniprésente dans les politiques publiques, nous ne pouvons pas perdre de vue ce risque.

Mesdames et Messieurs, la santé connectée, dont vous êtes les acteurs, chacune et chacun à votre niveau, revêt une importance capitale à de nombreux titres.

Véritable levier de croissance économique,

Facteur d'économies considérables dans nos dépenses sociales,

Atout majeur pour notre souveraineté technologique,

Vraie solution face au défi de l'aménagement des territoires, la e-santé doit donc être placée au cœur des priorités d'un Gouvernement moderne, d'un Gouvernement qui veut rompre avec un modèle d'Etat-providence à bout de souffle et qui prépare l'avenir.

Telle est la conviction profonde que j'ai acquise et que je compte défendre avec vous. Je vous remercie.